

INTRODUCTION

La référence, qui a conduit à la notion de continuité référentielle, fait maintenant l'objet d'études depuis les années 1960. Cette thématique peut être abordée de multiples manières et sous différents angles. De plus, l'apparition des grands corpus numérisés donnant accès à des bases de données très significatives, a renouvelé les approches méthodologiques et le traitement des données en synchronie comme en diachronie.

On peut envisager cette thématique, tout d'abord, en s'attachant à l'identification et la description des outils linguistiques permettant la mise en relation référentielle essentielle à un niveau infra-textuel. Ainsi, en va-t-il de l'étude des expressions anaphoriques ou référentielles qui, parce qu'elles véhiculent un contenu sémantique mis en relation avec un référent visé (objet/idée du monde), pose la question du choix de l'expression référentielle liée au contexte de son émission. Cette approche peut être linguistique mais aussi psycholinguistique ou didactique.

De là, on peut apprécier les paradigmes référentiels et, ainsi, notamment, se pencher sur les cas des binômes tantôt presque synonymes et/ou ayant parfois un autre rôle à jouer que celui de doublon (visée didactique, facilitation de l'assimilation mémorielle, résolution des difficultés de translation entre deux langues) signalant alors une relation de coréférence liée à un objectif précis.

On peut également prendre en considération les cas d'anaphores qui induisent une somme de calculs inférentiels spécifiques et complexes comme les anaphores indirectes ou associatives qui résultent de la mise en relation entre un élément linguistique et un univers de représentation extra-textuel, ciblé ou induit, en faisant appel à des représentations partagées du monde. Cette approche peut être également enrichie par l'étude des binômes ou des reformulations secondaires qui accompagnent dans certains contextes cette mise en relation de l'expression linguistique avec l'objet du monde visé.

Se pencher sur les processus de cataphore est également le moyen d'appréhender une autre possibilité de mise en mémoire du référent. Apparue progressivement à partir du xv^e siècle et induisant une attente de résolution du calcul inférentiel, la cataphore propulse le référent à un degré de saillance important. Mais avant l'apparition de la cataphore stricte, des procédés intermédiaires d'ana-cataphore mettent en lumière que la construction mémorielle de l'identité référentielle se fait progressivement par accumulation et glissement.

Depuis les années 1970, on tente également de comprendre comment l'information référentielle se développe au fil du texte ou du discours, comment les liens référentiels sont assurés cognitivement de manière à ce que nous sachions – en fonction des expressions référentielles et anaphoriques que nous utilisons – de quel référent il est question, de manière à ce que nous puissions bénéficier d'une continuité référentielle.

Ainsi, outre cette approche micro-structurelle, la référence peut être appréhendée en ciblant les relations syntactico-sémantiques qu'elle induit. On se place alors plutôt dans une perspective associant l'aspect micro-structurel et macro-structurel. Dans ce cadre, il est intéressant de travailler sur les questions – pour n'en citer que quelques-unes – d'expression du sujet à différentes époques, de fonctions syntaxiques qui pourraient favoriser différents types d'expressions anaphoriques, de caractéristiques syntaxiques de certaines propositions générant différents types de maintiens ou de reprises, de thématisation ou rhématisation du référent repris et de leurs conséquences sur la forme de sa reprise, etc.

Ainsi, poussant le raisonnement plus loin, il ne s'agit plus d'envisager l'expression anaphorique ou référentielle « seule » mais prise dans un chaînage, approche qui émerge autour des années 1980. À la question de ce qui nous permet de suivre naturellement le fil d'un texte ou d'un discours sans avoir besoin de demander de quoi il est question en permanence, on peut alors répondre que, certes la mémoire y est pour quelque chose, mais aussi que, d'une part, des mécanismes linguistiques mis en place au cours du texte ou du discours sous-tendent et entretiennent des liens référentiels entre les expressions linguistiques et leurs représentations partagées du monde et que, d'autre part, ces expressions référentielles entretiennent des liens tels que les uns guident l'utilisation des autres. Reste à définir quels types de liens. Dès les années 1990, débutent alors des recherches sur les chaînes anaphoriques et les chaînes de référence permettant d'élaborer des modèles de représentation de la succession de ces expressions, de leur entremêlement, de leur agencement interdépendant... de leur chaînage. On parle alors de maillon pour l'expression référentielle au cœur de la chaîne anaphorique ou de référence; on précise les notions de saillance, d'échelle d'accessibilité et de centrage, ce qui permet d'appréhender ces nouveaux objets et d'observer l'interaction entre les différentes chaînes anaphoriques du texte: elles ne présentent pas nécessairement les mêmes fréquences de représentation des expressions anaphoriques. Ces études permettent, entre autres, de mettre au jour des caractéristiques référentielles sous-jacentes au nom ou au pronom qui se révèlent complémentaires pour le maintien de la continuité référentielle.

Dans les années 2000, on creuse le rôle de la sémantique verbale en lien avec la notion de chaînage et en rapport avec la chaîne anaphorique. La nouveauté est de poser l'hypothèse selon laquelle, considérant les chaînes actantielles ou valentielles de même rang (actant 1 ou 2), le déroulement de la chaîne de chaque actant principal, secondaire ou tertiaire joue un rôle dans le choix des expressions anaphoriques et coréférentielles qui s'y relaient en fonction du maintien ou des changements de référent. Cette nouvelle approche révèle que la syntaxe est nécessairement en jeu et que certains types de propositions ne permettent pas à leur verbe d'entrer en contact sémantique avec le verbe suivant.

Ces recherches ont été menées au départ à partir d'un matériau linguistique relevé sur le terrain (auditivement, manuellement) et sans l'aide de l'informatique. Dans les années 1995, l'informatique a commencé à être utilisée pour ce type de recherche. Tout d'abord, il a été question dans un premier temps de constituer des bases de textes numérisés – qui sont à présent de grands corpus numérisés, sources de données considérables – mais le travail d'analyse était réalisé manuellement; puis les logiciels d'étiquetage ont commencé à apparaître

dans les années 2000 et ont été ensuite perfectionnés. Aujourd'hui, ces logiciels restent analytiques (Analec, Anamor...) et l'étiquetage nécessite encore une lourde intervention humaine. Néanmoins, ils permettent d'élaborer des données relativement précises, des projections fréquentielles ou des approches qualitatives ou quantitatives. Cependant, dans le domaine de la continuité référentielle, il reste encore une grande part de travail humain à fournir pour obtenir des données fiables sur lesquelles baser la réflexion car le relevé combiné/croisé des expressions référentielles, valentielles, des données syntaxiques, des différentes formes d'expressions référentielles (augmentées quand on travaille sur des périodes de français ancien), etc. est très complexe à mettre au point malgré des recherches très prometteuses dans ces domaines. C'est pourquoi l'étude des chaînages référentiels ou valentiels ne peut pas encore être faite sur des corpus très vastes sauf à cibler un objet d'étude facilement repérable.

À des degrés divers, les études proposées dans ce volume ont toutes pu bénéficier des avancées technologiques dans le domaine informatique. Elles ont été exposées lors de la rencontre scientifique organisée sur trois jours en octobre 2015 autour de la continuité référentielle. C'est dans ce contexte renouvelé par les études portant sur de larges corpus que se sont rassemblés des philologues, des linguistes, des cognitivistes – avec pour objectif de s'apporter des éclairages différents mais néanmoins complémentaires – autour de la thématique de la continuité référentielle tant concernant les procédés linguistiques assurant son maintien que les choix lexicaux et sémantiques qui la caractérisent à l'écrit. Le choix a également été fait de confronter la langue anglaise et française sur des périodes d'interaction forte pour en observer les similitudes ou les spécificités de fonctionnement, telles que le moyen français et le français moderne et contemporain.

En effet, la période allant du XIV^e à la fin du XV^e siècle voit se développer une prise de conscience de la langue française qui débouche progressivement sur les premières descriptions, partielles, du français, sur les premières réflexions sur cette langue puis sur les premières grammaires au début du XVI^e siècle (sur le continent), traces d'une cristallisation d'usages et de savoirs linguistiques.

Parallèlement à partir du XI^e siècle, et en particulier avec la montée en puissance de l'anglo-normand qui aboutit à son « triomphe » au cours du XIII^e siècle, la langue anglaise se voit transformée progressivement en langue franco-germanique reflétant l'importance culturelle et linguistique du français.

Le XIV^e et le XV^e siècle sont le moment d'échanges linguistiques particulièrement intenses entre les cours anglaise et française : premiers dictionnaires du français vers l'anglais, grande perméabilité entre ces deux langues visibles à travers les genres littéraires pratiqués dans une langue et dans l'autre, auteurs alternant parfois entre ces deux langues ou traductions permettant de faire circuler les œuvres et le savoir.

Sur le plan linguistique, cette période offre donc un vivier de textes et de traductions remarquable qui rendent possible la mise au jour d'éventuelles influences sémantiques et systémiques d'une langue sur l'autre.

Aujourd'hui, l'anglais langue internationale cohabite toujours avec le français tant dans le domaine scientifique que dans le domaine privé. Langues de l'écrit, elles sont amenées à alterner et à se côtoyer fréquemment, tant dans leur utilisation littéraire (ouvrages dont beaucoup de littérature de jeunesse, traduits de l'anglais vers le français et inversement), qu'administrative ou scientifique (articulation des publications dans une langue ou l'autre) ou privée (*via* les nouveaux moyens de communication). Elles continuent donc de s'influencer l'une l'autre sémantiquement et systématiquement.

Ainsi, les travaux ici réunis sont l'occasion de nous concentrer, à ces différentes périodes, dans une langue et/ou l'autre, par approche contrastive ou non, diachronie ou synchronique, sur les choix lexicaux et sémantiques qui assurent, sous-tendent, révèlent par leurs mécanismes ou leurs caractéristiques la continuité référentielle :

- soit dans l'**élucidation référentielle** au moyen de procédés anaphoriques ou d'ajouts complémentaires à l'expression référentielle : binômes, ajouts explicatifs externes ou internes (K. Guibert, S. Abiker), noms génériques (H. Lechevalier-Parent), phénomènes d'« encapsulation » assurant un rôle passeur référentiel à certains noms ou permettant la recatégorisation (S. Adler) qui peut être aussi sous-tendue par l'anaphore résomptive (M. Daval) ; soit par les **procédés linguistiques diasystématiques induisant des choix d'expressions référentielles** dans le *continuum* de la chaîne anaphorique tels que le choix des reprises anaphoriques en fonction sujet et les facteurs de distribution des sujets nuls : en diachronie sur la période médiévale du français ou en anglo-normand (L. Schøsler, D. Capin et P. Larrivée) ou sur la période contemporaine, concernant des écrits d'enfants apprenants, en approche contrastive entre enfants sourds et entendants (S. Gobet) ou liés au traitement cognitif de l'information impactée par les variations de genre ou de situation (V. Millogo).
- soit, que ces **mécanismes structurants de la continuité référentielle** puissent aller au-delà de la structuration de la chaîne anaphorique et touche à la structuration textuelle et sémantique (verbale, notamment) comme cela peut être le cas : en ancien français, pour le choix spécifique de certains connecteurs anaphoriques tels que *si feray je/non avoye* (M. Saiz Sánchez), en français contemporain pour l'emploi des pronoms relatifs après le point (M. Goux) ; ou, qu'en moyen français, ces mécanismes constants puissent permettre d'identifier un milieu¹ discursif tel que l'oral représenté dans un genre non littéraire (E. Dupuy).

Ces trois volets complémentaires constitueront les trois parties de cet ouvrage. Chacune d'entre elles sera précédée d'un aperçu du contenu des présentations scientifiques qui la constituent.

1. « Milieu » à prendre au sens écologique du terme : écosystème.